L'ABEILLE.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT, ET DU GOUVERNEMENT GENERAL

PAR BULLITT, MAGNE & Cie.
No. 91, Rue Chartres.

CHANNEL COURIER..... 3/4
PRIX POUR LA FRANCE, $10 } *Payable d'avance*
PRIX POUR L'ETRANGER, $12 } *d'avance*

NOUVELLE-ORLEANS:
LUNDI MATIN, 6 SEPTEMBRE 1841.

POUR GOUVERNEUR:

HENRY JOHNSON

RHODE ISLAND. Lorsque la revolution vint consacrer les colonies de l'Amérique du nord, ces colonies se crurent une constitution qui devait garantir la liberté et les droits des citoyens: une seule ne suivit pas cet exemple, c'est celle qui portait alors le nom de Compagnie de Rhode-Island et des Plantations de Providence" et qui forme aujourd'hui le petit état de Rhode Island. Cette conduite est toute naturelle, si l'on veut se reporter à l'époque de l'insurrection et à la situation des choses: la compagnie de Rhode-Island, plus favorisée que toutes les autres colonies fondées avant elle, avait reçu en 1663 de Charles II une charte qui satisfaisait alors aux plus exigeantes prétentions de liberté. Cette charte en effet ne réservait à l'autorité royale que le privilège presqu'insignifiant d'un droit de vingt pour cent sur les mines d'or et d'argent qu'on pourrait trouver dans les limites du territoire de la colonie; elle abandonnait du reste à la colonie elle-même tous les pouvoirs, elle créait en quelque sorte un petit gouvernement indépendant au milieu des autres établissemens coloniaux que la couronne y tenait sous un joug plus pesant. La colonie de Rhode Island était un exemple de phénomène pour le temps: elle avait déjà subi le despotisme, et grâce à un caprice de prince, de-influences qui ne tardèrent conquérir la France à la nation. Tous les individus qui la composaient, possédaient les privilèges qui distinguaient les colonies de Connecticut leur gouverneur et leur principaux magistrats, ils avaient une assemblée législative dont les membres étaient également au choix de leurs concitoyens et qui avaient le pouvoir de voter et d'abroger les lois. La jouissance en outre d'une liberté religieuse illimitée. Ils n'avaient donc rien à désirer sous le rapport de l'indépendance religieuse, politique et civile, lorsque les colonies insurgées se séparèrent de la métropole: aussi ne leur fut-il aucunement nécessaire de rien altérer dans une organisation qui répondait parfaitement à tous leurs besoins. La charte de Charles II resta donc quelque de la constitution républicaine, pour la mettre en rapport du nouvel ordre de choses, qui a reçu encore le nom du Roi.

Mais cette loi, si libérale pour 1663, et convenable encore pour 1776, renfermait bien des choses qui sont incompatibles avec les progrès que nous avons faits dans le gouvernement démocratique. Par la marche naturelle des choses, elle est devenue une sorte d'anomalie: elle était essentiellement démocratique, elle est aujourd'hui essentiellement aristocratique, elle créait un quasi-droit électoral, elle refuse aujourd'hui le droit d'élection aux deux tiers de la population libre de Rhode Island. Les francs-tenanciers, dans la plus rigoureuse acception du mot, sont seuls aptes à voter, eh bien à la création de la compagnie de Rhode Island tous les mâles blancs étaient naturellement francs-tenanciers, à l'heure qu'il est, ces francs-tenanciers forment la minorité, et cette minorité seule intervient dans les affaires de l'état. Le droit de suffrage est resté strictement, tandis que la population a successivement

Les citoyens ont fait bien compris qu'une pareille situation ne devait pas durer et qu'il était temps d'abolir une charte insuffisante ou plutôt injuste pour créer une constitution qui donne à chaque citoyen une part égale de liberté et qui fasse cesser une odieuse anomalie. Ne serait-il pas honteux en effet que, dans le Rhode Island, les descendans de ceux qui ont combattu pour l'indépendance fussent privés par la plus exigeante des démocraties la naissance donne à tout Américain, tandis que dans les autres états ces droits appartiennent bien rarement aux fils de ceux mais encore à tous les étrangers qui ont satisfait aux obligations qu'impose et la loi sur la naturalisation? Bientôt il faut l'espérer, la raison s'accomplira et l'aristocratie tombera d'elle-même, car tous ne supposons pas que les privilèges actuels veuillent se refuser à d'indispensables concessions. Ils comprendront et plutôt d'accepter un partage de leurs privilèges ou plutôt un partage des libertés communes que d'exposer à tout perdre par leur obstination. Cette leçon nous est donnée par l'Irlande et la Grande-Bretagne. Cette leçon, la population libre de Rhode Island saura la comprendre.

Un garde de ville de la première municipalité condamné à deux jours d'emprisonnement pour avoir commis un abus de pouvoir en arrêtant un citoyen insolvable a été condamné à quinze jours d'emprisonnement et à la perte de son emploi. Espérons que cet exemple ne sera pas perdu pour ses camarades, car il est à remarquer que Messieurs les Huissiers sont très enclins à abuser, contre les citoyens paisibles, d'une autorité qui ne leur a été donnée que pour contenir les perturbateurs du repos public.

Perdu du port cette semaine, trente trois onces pour cent et vendu les jours de 23, qualité 25 pour cent en sus.

Nouvelles d'Europe. Les Britannia partira de Boston pour Liverpool, le 10 septembre. Les lettres destinées à être envoyées par cette voie, doivent être déposées à la Poste ce matin.

Le Great Western partira de New York le 25 septembre. On pourra déposer les lettres ici jusqu'au 15

A Monsieur l'Editeur de l'Abeille.

Les journaux disent unanimement sur le nombre de voix données par l'un des candidats, à la dernière élection le docteur Francois Guillaume que j'ai pris la liberté de compter des votes qui lui sont été données depuis les deux paroisses de la ville. Les Annales d'Abeille, le Picayune et l'Argus du Peuple lui donnent 8 voix, le *Bulletin* et le *Crescent City*, l'Adverliser 13 et le *Native Repeater* 422

Mes recherches m'ont donné la conviction que les trois premiers journaux ont eu la vérité. M. Stillman a eu 7 voix de la première municipalité sur 551, 3 sur 942—Total 5 sur 1283. Négligeons le reste

Or vous d'après cela que le Bulletin et le Crescent City lui donnent deux voix de plus qu'il en a eu et l'Advertiser lui et le Repealer un TRE CINQ lui REPR. On conçoit aisément l'erreur de deux journaux qui ont de plus ou de moins qu'il en a obtenu 5, ce n'est pas la peine d'en parler. On conçoit encore l'erreur de l'Advertiser: il n'y a qu'une dizaine de trop. Mais il n'est pas si facile de se rendre compte de l'erreur du Repealer qui donne généreusement à ce candidat 113 voix dans la première où il n'en a réellement que 3, et 91 dans la seconde où il n'en a réellement obtenu aucune—De cinq voix en faire quatre cent cinquante, c'est, on en conviendra, merveilleusement entendre la multiplication. Mais n'est-ce pas assez se moquer un peu de ses lecteurs?

Je serais curieux de savoir combien il faut de bouteilles de *salsepareille concentrée* et de *pilules pour nettoyer le foie* pour voir un QUATRE CENT VINGT DEUX?

Agréez &c. P.

INTERIEUR.

Nous voyons par le *Louisville Journal* du 25, que le président Tyler a été pendu en effigie à Louisville et Shepherdsville le 23.

VOL.—Des voleurs se sont introduits, la nuit du 29, dans la branche de Danville de la Banque des Fermiers de Virginie avec des fausses clefs et ont emporté 16 000,136 Heureusement qu'il se trouve dans cette somme pour $23,136 de billets annulés et qui ne pourront circuler que très peu de temps en circulation sans faire découvrir les voleurs. Cette institution offre $5,000 pour l'arrestation des coupables.

CONGRES.

Les séances des 25 et 26 à la chambre ont été très animées. Mr. Arnold de Tennessee et M. Botts de la Virginie se sont exprimés en termes très peu mesurés sur la conduite du Président. Beaucoup d'autres membres ont désapprouvé cette manifestation comme inopportune partageant cependant les mêmes sentimens envers le premier magistrat. Déjà aucun doute qu'en cas d'un nouveau veto sur la nouvelle loi de la Banque, il sera présenté par M. Botts des résolutions censurant la conduite du Président et le déclarant incapable de remplir ses fonctions.

M. Haralson répondit à Mr. Arnold que le Président n'est point un tribunal auquel il est permis de dire ses intentions et qu'il ne voit encore rien qui puisse empêcher une division dans les rangs du parti whig.

M. Botts donne des explications sur la lettre qui a paru dans les journaux sous son nom. Cette lettre est bien de lui et il en accepte toute la responsabilité, seulement il déclare que c'était une lettre toute confidentielle dont la publication n'a pu être faite qu'au moyen d'un vol.

M. Cushing examine la position du parti whig et il trouve qu'il avait obtenu toutes les principales mesures dont il s'était fait la soutien, une exceptée et que même cette dernière n'est nullement hors de toute espérance. Selon lui les whigs ont réussi par un usage rempli de tolérance et d'union et ils doivent soigneusement éviter les mesures comme les opinions extrêmes.

M. Marshall du Kentucky défend la conduite de M. Clay attaquée par M. Wise et place dans un jour éclatant l'inconséquence de M. Wise. Celui-ci répond avec chaleur, mais avec convenance et cherche à défendre sa conduite et celle du Président.

Le bill de distribution du produit des terres a été adopté au Sénat il doit encore retourner à la Chambre pour obtenir son concours à l'amendement portant que cette loi cessera d'agir du moment où les droits d'importation excéderaient les 20 pour cent fixés par le tarif de 1833.

Le bill autorisant le gouvernement à payer les dettes du département des postes a été adopté à la Chambre à une grande majorité.

Le comité du Sénat, chargé de faire son rapport sur le nouveau bill de la banque n'est pas encore prêt à faire son rapport. On dit même qu'il a l'intention de n'en pas faire du tout.

WASHINGTON, le 27.

Le recensu bill a été mis aujourd hui en discussion au sénat. M Clay propose de porter à 30 pour cent les droits sur les montres d'or et argent et autres, lujourerie, etc. adopté par 31 contre 25.

La nomination de M. *Jenifer*, comme ministre en Autriche, celle du col. *Tood*, comme ministre en Russie et celle du général *Wood*, comme brigadier général en remplacement du général *Scott*, ont été approuvées par le Sénat.

La Chambre a été exclusivement occupée du bill contenant les allocations des gens diplomatiques.

Le rapport du comité du Sénat sur le bill incorporant une "corporation fiscale des Etats-Unis n'a point encore été présenté. On cherche à l'ajourner indéfiniment, mais il est probable cependant qu'il sera présenté et le bill adopté.

Banque des Etats-Unis de Pennsylvanie.—Le 27 les actions de cette institution se vendaient 8 3/4 il en vint qu'elles sont peu après remontées à 9 3/4—mais encore ce n'est pour peu prouve le peu de confiance qu'inspire cette institution. Les billets se vendent à New York à 31 p cent d'escompte.

COMITE D'INVESTIGATION.

—Le comité chargé de soumettre à une rigoureuse investigation les affaires de la douane de New-York, a terminé son travail le 26 et a dû le rendre immédiatement à Washington. Nous ne tarderons sans doute pas à en connaître le résultat.

On assure que M. Cornell, receveur-général à New York vient, par suite de la loi abrogeant la sous-trésorerie, de déposer les derniers dons il était chargé dans les coffres de la Banque des Marchands de New-York

Toute communication entre Charleston et Savannah a encore une fois été momentanément interrompue, par suite d'une inondation qui a rompu un des ponts du grands marais. On travaille provisoirement à la réparer le rail road.

Tempérant des Etats-Unis—Le *National Intelligencer* du 28 dit que le secrétaire de la trésorerie a contracté l'emprunt d'un million à 5 1/2 pour cent par an.

Un duel a eu lieu à New York entre M. Belmont agent des Rothschilds et M. Haywood de Charleston M. Belmont a reçu dans la cuisse la balle de son adversaire.

Il y a eu presqu'en même temps un autre duel à Wilmington, Delaware.

EXTERIEUR.

YUCATAN.

Par la goélette Ventura Durazco, nous avons reçu des nouvelles de Mérida jusqu'au 21 août et de Campêche jusqu'au 23

Nous voyons par le *Boletin Comercial* de Mérida qu'on se poursuivre la campagne des préparatifs de Santa Anna pour faire rentrer le Yucatan et Tabasco sous la domination Mexicaine et que cet état des esprits aurait considérablement aux alentours.

VERA CRUZ.

Il paraît, d'après une lettre insérée dans le *Censor*, que des représentations très-sévères ayant été faites au gouvernement au sujet de qui avait été accordé le changement la permission exclusive d'importer du sel de Yucatan, le ministre des finances a répondu qu'on l'avait trompé parce qu'il n'avait pas accordé de semblable exemption de cette cause; et il a de suite donné un ordre contraire. Mais ce fait prouve bien que le ministre n'est pas responsable en qui il règne de confiance, tout ce qu'on lui présente.

Un article du *Cosmopolita* de Mexico, reproduit par le *Sigle* contient d'ailleurs un ordre du gouvernement prohibant l'importation dans les ports du Mexique des produits de Tabasco et de Yucatan, même lorsque ces produits viendraient directement de l'un port étranger

RIO JANEYRO.

Par le brick *Ezel*, arrivé le 26 à New York, nous avons des nouvelles de Rio de Janeyro jusqu'au 16 juill t. Le parlement, le 23, avait proclamé D. Pedro II devenu être couronné Empereur du Brésil.

On a appris à New York par des nouvelles de Liverpool la faillite de la maison Troughton, Brothers & Co. Le passif s'élève qu'a £82,000 et le passif dep-ses à £40 000.

VARIETES.

L'HERITAGE DE MON ONCLE.

(*Voir l'Abeille d'hier.*)

XIV.

UNE CAUSE PERDUE, MAIS GRANDE.

C'était un salon que l'entrevue se passa. En se retrouvant pour la première fois face à face avec la pauvre Denise, le vicomte de Courseulles ne put s'empêcher un sentiment d'émotion, émotion bien plus vive encore chez la jeune fille, dont l'embarras et la confusion furent visibles et se traduisirent par la rougeur de ses joues. Toutefois, l'ex-ambassadeur savait trop bien son monde pour être longtemps la proie de son trouble, et s'avançant près d'Hermance, il lui baisa la main avec cette galanterie respectueuse de l'ancien régime dont nous que tout autre, il avait gardé les traditions; puis d'une voix qui n'était pas sans charme, et qu'il avait conservé avec ces dents, toute la fraîcheur de son organe:

—Mademoiselle, m'écria-t-il, c'est la première fois que je me présente devant vous depuis que j'ai l'honneur d'habiter sous le même toit, et souffrez d'abord que je vous en offre mes excuses. Retenu dans mon appartement par les suites d'une blessure que j'avais méconnue, ne sachant pas que notre bon docteur Desnoyers était chez vous, j'ai cru que pour ne point me rendre importun, je devais attendre que vous me fissiez appeler. Mais, mademoiselle, j'espère que vous me pardonnerez, et vous daignerez vous rappeler que j'ai été votre ami avant d'être votre oncle.

—Monsieur le vicomte, répondit Hermance, je ne vous ai jamais oublié, et je vous remercie de votre souvenir.

—Ah! mademoiselle, vous me comblez de joie, et je vous en remercie. Mais, dites-moi, ma chère enfant, comment vous trouvez-vous de votre nouvelle position? Vous habitez, je crois, la maison de votre père?

—Oui, monsieur le vicomte, répondit Hermance avec un peu de tristesse.

—Et vous y êtes heureuse?

—Mais, monsieur, maintenant que toute illusion a dû cesser, je crois que je puis vous dire que je ne suis pas heureuse.

—Et pourquoi? interrompit de nouveau M. Rigolet, c'est trop fort! monsieur le vicomte..... Osez vous bien, en ma présence.....

—Laissez-moi donc tranquille, vous! allez vous-en. Mais, monsieur le vicomte, je ne m'étais pas et je ne vois force à mon tour de vous prosterner une profonde révérence au bas de.....

—Nous verrons cela plus tard, monsieur Rigolet, mais d'abord faites-moi le plaisir d'aller chercher mon grand vaurien de neveu et dites-lui qu'il vienne bien vite se jeter avec moi, et vous aussi, si vous voulez, aux pieds de mademoiselle votre fille. Je consens à leur mariage. Je la lui abandonne tout ce que je possède: que voulez-vous de plus? Mais courez donc! Vous devriez déjà être revenu.

Hermance, dans une perplexité facile à concevoir, gardait le silence, et aussi-bien il lui eût été difficile de faire autrement tant il y avait d'entraînement dans les paroles et les façons du petulant vieillard. Il avait oublié et blessure, il avait oublié ses années, ses yeux le ajaient des éclairs, son front rayonnait comme s'il eût agi pour son propre compte. En un mot, on eût cru voir dans cet endroit monsieur le vicomte de Courseulles tant il était changé depuis la mort de S. M. Louis XVI en 93, époque de Denise en première malheureuse.

Tout à coup la porte du salon s'ouvrit de nouveau et Maxime entra précipitamment, escorté de M. Rigolet et de plusieurs pensionnaires dont la curiosité avait été vivement excitée par le bruit des événemens extraordinaires qui s'accomplissaient dans la pension bourgeoise. C'étaient entre autres M. Rousjan-sel, le vieux professeur et l'observateur Madame la Saint-Amand.

—Eh bien, s'écria le vicomte en s'élançant au-devant de son neveu et en lui sautant au cou: je ne t'ai pas trouvé, l'affaire est en bon train, Oui! ce n'est pas encore prise. Remercie-moi, j'ai été adroit comme tous les rapports!

Ah! mon oncle! mon bon oncle! balbutia Maxime; comment reconnaître jamais.....

Ici le vicomte s'essuya le front, et s'écria:

—Maintenant, chevalier, à ton tour. A toi de décider la victoire. Allons! mademoiselle, allons! L'heure attend, pour se retirer, que le juge ait fait connaître son arrêt. Parlez, nous vous demandons humblement, mon chien et moi, votre rejeune.

Hermance resta quelques instans pensive et irrésolue; puis, tirant un papier de son sein, elle le tendit à Maxime en lui disant d'une voix assurée:

—Ma réponse, monsieur, la voici.

La bonne jeune homme saisit ce papier d'une main tremblante, et l'ayant déplié, il baissa la tête d'un air consterné.

—Gabriel-ce donc que ce papier? s'écria le vicomte en le prenant avec vivacité des mains de son neveu.

—Vous le voyez, mon oncle, balbutia Maxime avec effort, c'est ma promesse de mariage.

Ici M. de Courseulles jeta sur la jeune fille un regard où se peignaient à la fois la surprise, l'incertitude, et où même perçait peut-être une sorte de joie Hermance était tout rouge et tenait les yeux baissés. Le vicomte semble hésiter un instant; puis soudain, se frappant le front comme un joueur habitué à avoir en un clin d'œil examiné toutes les chances d'une partie importante et décisive, se déterminant à jouer son va-tout, il s'approcha d'une manière une pleine, il offrit d'un trait la main de son neveu avec la promesse de mariage, et s'écria:

Hermance le prit d'une main tremblante et fiévreuse, elle le couvrit de baisers, elle le remit à son père. En un mot, elle témoigna une joie qui ne pouvait être plus vive, elle fut ravissante.

—Vous l'emmenez, dit le vicomte à Maxime, en lui montrant sa jeune fiancée, mais ne la gardez pas trop longtemps, car je veux la voir souvent.

—Et il possible! interrompit le vicomte.

—Écoutez-moi, monsieur, et votre étonnement cessera bien vite. Vous avez sans doute connu mon mariage n'est conclu. A peine une de la maison royale de Saint-Denis, parfaitement ignorante du monde et ses usages, que je ne connaissais que par quelques romans lus en cachette, je m'unis figure qu'il ne pouvait y avoir de véritable amour sans un concours de circonstances plus ou moins romanesques, plus ou moins extraordinaires, bref, je pris pour celle qui devait être ma femme, la première venue, la première fille d'Eve que le hasard mit sur mon chemin. Je ne me trompai pas, car c'était le premier homme qui eût daigné faire attention à moi, à moi, jusqu'alors connue et par tout le monde comme une petite personnalité. Mais cette illusion a vu de courte durée. Mademoiselle votre mère et moi, nous fûmes bientôt convaincus que le mariage n'est pas un roman, que le ménage n'est pas un rêve, et que nous nous étions mutuellement trompés. Nous nous séparâmes, et depuis ce temps nous avons vécu chacun de notre côté, elle dans cette maison, moi dans mon château, sans nous voir, sans nous écrire, sans nous parler, sans nous connaître. Cependant, il y a quelques jours, elle me fit demander un rendez-vous, et elle me proposa de vous marier ensemble. Je consentis, j'acceptai, et j'ai tout lieu de croire que votre mère, en ce moment, est à Paris, occupée à faire à Denise et à son époux de magnifiques présens de noces.

—Est-il possible! interrompit le vicomte.

—Mais, monsieur, maintenant que toute illusion a dû cesser, je crois que je puis vous dire que je ne suis pas heureuse.

—Et pourquoi? interrompit de nouveau M. Rigolet, c'est trop fort! monsieur le vicomte..... Osez vous bien, en ma présence.....

—Laissez-moi donc tranquille, vous! allez vous-en. Mais, monsieur le vicomte, je ne m'étais pas et je ne vois force à mon tour de vous prosterner une profonde révérence au bas de.....

—Nous verrons cela plus tard, monsieur Rigolet, mais d'abord faites-moi le plaisir d'aller chercher mon grand vaurien de neveu et dites-lui qu'il vienne bien vite se jeter avec moi, et vous aussi, si vous voulez, aux pieds de mademoiselle votre fille. Je consens à leur mariage. Je la lui abandonne tout ce que je possède: que voulez-vous de plus? Mais courez donc! Vous devriez déjà être revenu.

Hermance, dans une perplexité facile à concevoir, gardait le silence, et aussi-bien il lui eût été difficile de faire autrement tant il y avait d'entraînement dans les paroles et les façons du petulant vieillard. Il avait oublié et blessure, il avait oublié ses années, ses yeux le ajaient des éclairs, son front rayonnait comme s'il eût agi pour son propre compte. En un mot, on eût cru voir dans cet endroit monsieur le vicomte de Courseulles tant il était changé depuis la mort de S. M. Louis XVI en 93, époque de Denise en première malheureuse.

Tout à coup la porte du salon s'ouvrit de nouveau et Maxime entra précipitamment, escorté de M. Rigolet et de plusieurs pensionnaires dont la curiosité avait été vivement excitée par le bruit des événemens extraordinaires qui s'accomplissaient dans la pension bourgeoise. C'étaient entre autres M. Rousjan-sel, le vieux professeur et l'observateur Madame la Saint-Amand.

—Eh bien, s'écria le vicomte en s'élançant au-devant de son neveu et en lui sautant au cou: je ne t'ai pas trouvé, l'affaire est en bon train, Oui! ce n'est pas encore prise. Remercie-moi, j'ai été adroit comme tous les rapports!

Ah! mon oncle! mon bon oncle! balbutia Maxime; comment reconnaître jamais.....

Ici le vicomte s'essuya le front, et s'écria:

—Maintenant, chevalier, à ton tour. A toi de décider la victoire. Allons! mademoiselle, allons! L'heure attend, pour se retirer, que le juge ait fait connaître son arrêt. Parlez, nous vous demandons humblement, mon chien et moi, votre rejeune.

Hermance resta quelques instans pensive et irrésolue; puis, tirant un papier de son sein, elle le tendit à Maxime en lui disant d'une voix assurée:

—Ma réponse, monsieur, la voici.

La bonne jeune homme saisit ce papier d'une main tremblante, et l'ayant déplié, il baissa la tête d'un air consterné.

—Gabriel-ce donc que ce papier? s'écria le vicomte en le prenant avec vivacité des mains de son neveu.

—Vous le voyez, mon oncle, balbutia Maxime avec effort, c'est ma promesse de mariage.

Ici M. de Courseulles jeta sur la jeune fille un regard où se peignaient à la fois la surprise, l'incertitude, et où même perçait peut-être une sorte de joie Hermance était tout rouge et tenait les yeux baissés. Le vicomte semble hésiter un instant; puis soudain,

VENTES DE SHERIFF.

Par Antoine Compagnie de la Paroisse de

Par Antoine Compagnie de la Paroisse de

ETAT DE LA LOUISIANE

ETAT DE LA LOUISIANE

ETAT DE LA LOUISIANE